

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires;

A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1<sup>er</sup> juin.)

## Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 49 minut. soir,	Omnibus.
4 — 32 — —	Express.
4 — 1 — matin,	Express-Poste.
10 — 28 — —	Omnibus.

## Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.
--------------------------	----------

## Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin,	Express.
11 — 51 — —	Omnibus.
6 — 6 — soir,	Omnibus.
9 — 23 — —	Direct-Poste.

## Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.
---------------------------	----------

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 21 f. »
Six mois, — 10 —	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## SAUMUR.

## Elections des Députés au Corps-Législatif.

21 et 22 juin 1857.

Candidat agréé par le Gouvernement pour l'arrondis-  
sement de Saumur et le canton de Thouarcé :

**M. LOUVET**, maire de Saumur, membre  
du Conseil général, député sortant.

Le *Moniteur* publié dans sa partie officielle un dé-  
cret déclarant close la session du Sénat.

On lit dans le *Moniteur de l'Armée* :

« Conformément aux instructions ministérielles,  
des congés temporaires renouvelables ont été dé-  
livrés à des militaires des classes de 1850, 1851,  
1852, 1853 et 1854.

« Ces congés devant expirer le 30 juin courant,  
M. le ministre de la guerre a décidé, le 4 juin,  
qu'ils seraient renouvelés, et qu'à l'avenir le renou-  
vellement de ces congés aurait lieu tous les six mois,  
jusqu'à prescriptions contraires, par les soins des  
généraux subdivisionnaires, comme délégués des  
généraux commandant les divisions dans lesquelles  
résident les hommes en congé.

« C'est par leurs soins également que devront  
être remplacés, par des congés temporaires renou-  
velables, les congés de semestre ou de convalescence  
des militaires libérables en 1857 et en 1858, dont  
les circulaires des 6 et 26 mars dernier ont pres-  
crit le maintien dans leurs foyers, et qu'il en sera  
donné avis aux conseils d'administration des corps.

« Un certain nombre de militaires de la garde  
impériale ont reçu des congés temporaires de six  
mois : ceux-ci, en vertu de la même décision ministé-  
rielle, devront être, comme les précédents et de  
la même manière, remplacés par des congés tempo-  
raires renouvelables.

« A l'avenir, les congés temporaires renouvela-  
bles seront établis conformément au modèle joint

à la circulaire adressée par M. le ministre de la  
guerre à MM. les généraux commandant les divi-  
sions territoriales et actives.

« Aux termes des instructions relatives à la déli-  
vrance de ces congés, les militaires qui en sont  
porteurs ne peuvent être réadmis sous les drapeaux  
qu'en vertu d'une autorisation ministérielle spé-  
ciale. Ceux de ces militaires qui désireront rentrer  
dans les rangs seront tenus de justifier du consen-  
tement de leur chef de corps. Ceux, au contraire,  
qui demanderont à être dirigés sur un corps autre  
que celui auquel ils appartiennent, auront à justi-  
fier du consentement du chef du nouveau corps  
dans lequel ils désirent être reçus.

« Toutes les fois qu'un militaire en congé renou-  
velable aura été réadmis sous les drapeaux, il sera  
délivré, dans le corps où il rentrera, un congé  
temporaire renouvelable à un autre militaire, qui  
en aura fait la demande en justifiant de sa position  
de soutien de famille, et qui appartiendra à la même  
classe, ou, à défaut, à l'une des classes auxquelles  
il a déjà été accordé des congés.

« D'après l'instruction ministérielle du 26  
janvier 1856, (§§ numérotés 19 et 20), il est  
statué, suivant le mode adopté pour les militaires  
sous les drapeaux, sur les demandes d'exonération  
formées par des hommes de la réserve ou en congé.

« Par application de ces dispositions, les militai-  
res en congés temporaires renouvelables doivent  
adresser leurs demandes d'exonération au chef du  
corps auquel ils appartiennent, par l'intermédiaire  
du commandant du dépôt de recrutement du départe-  
ment où ils résident. Toutes les formalités pres-  
crites s'accomplissent sans qu'ils soient obligés de  
se rendre à leurs corps. »

## EXTÉRIEUR.

CHINE. — Les dernières correspondances de Hong-  
Kong, qui sont datées du 25 avril, n'annoncent  
point de changement notable dans la situation des  
affaires en Chine. Les Anglais reçoivent des ren-

forts, mais ils ne préparent point encore d'opération  
active contre Canton; ils attendent l'arrivée du plé-  
nipotentiaire lord Elgin et du général en chef Ash-  
burnham. L'effectif de leurs forces navales dans les  
mers de Chine est déjà considérable. Il s'élevait, au  
25 avril, à plus de vingt navires de guerre. L'amiral  
Seymour avait transporté son pavillon sur le *Cal-  
cutta*, vaisseau de 80 canons; le commodore Elliot  
montait la frégate *la Sibylle*. Quant à l'escadre fran-  
çaise, elle se composait des quatre navires suivants :  
*la Virginie*, frégate de 50 canons, portant le pavil-  
lon du contre-amiral Guérin, *la Capricieuse*, le *Ca-  
tinal* et le *Marceau*. Dans peu de mois, cet effectif  
sera plus que doublé, à l'aide des renforts partis ré-  
cemment de France sous le commandement de  
l'amiral Rigault de Genouilly. Les Etats-Unis n'ont  
que trois navires; mais ce chiffre se trouvera bien-  
tôt augmenté.

Les navires de l'escadre anglaise ont donné la  
chasse à quelques flottilles de pirates qui infestaient  
les côtes de Chine; ils ont aussi brûlé plusieurs  
jonques de guerre. D'un autre côté, d'après un bruit  
répandu à Hong-Kong, les Chinois avaient réussi à  
barrier une partie de la rivière par une estacade;  
mais le fait, s'il est vrai, n'empêchera pas les Anglais  
de se frayer un passage. Un contre-temps plus grave  
pour ceux-ci est l'accident arrivé au navire de guerre  
*Raleigh*, qui a touché sur un rocher sous-marin et  
s'est ouvert par le fond. Le vapeur français *Catinal*,  
remorquant un navire anglais et suivi de deux autres  
bâtiments de la même nation, est arrivé à son se-  
cours, et on espère que, grâce à leurs efforts combi-  
nés, le *Raleigh*, qui est échoué en vue de Macao,  
pourra être réparé et relevé.

Mais ce ne sont-là que des incidents sans grande  
influence sur le résultat définitif. Les autorités  
chinoises de Canton ne paraissent point disposées à  
faire de concessions. Les proclamations du manda-  
rin Yeh indiquent au contraire qu'il est résolu à per-  
sister dans sa politique à l'égard des étrangers, et  
qu'il se croit sûr du succès. En attendant, il s'est  
retiré de Canton, et, d'après les nouvelles reçues à

## FEUILLETON

## UNE HISTOIRE DE BRIGANDS.

SOUVENIRS D'UN VOYAGE EN ITALIE.

(Suite.)

Puis, quand nous fûmes éloignés de quelques pas, mon  
ami, éclatant de rire et se tournant de mon côté :

— On a voulu, dit-il, nous faire peur des brigands  
qui n'existent point. Mieux vaut donner la *bonne main*  
aux carabiniers que de leur payer une escorte.

— Signori, nous cria de loin le brigadier, que la ma-  
dame de l'Arco vous ait en sa très-sainte garde !

Nous poursuivîmes notre route, en faisant trotter nos  
chevaux côte à côte. Nous eûmes bientôt oublié les bri-  
gands et les carabiniers. La matinée était superbe; le  
paysage qui se déroulait sous nos yeux changeait à cha-  
que pas, et formait mille tableaux variés que mon com-  
pagnon eût voulu recueillir avec admiration dans son  
album.

Mais je fus inflexible et je ne le laissai pas un moment  
quitter la bride pour prendre ses crayons. C'est à peine  
si je lui permets de ralentir le trot de son cheval,  
quand il se plaisait à contempler cette merveilleuse har-  
monie de tons et de couleurs, que la nature et le soleil  
produisent d'intelligence, en quelque sorte, dans la  
perspective des montagnes et des vallées abruziennes.

— Je ne vous laisserai dessiner et peindre, lui disais-  
je en riant, que sous la protection d'une escorte de ca-  
rabiniers.

— Hélas ! répondait-il tristement, Poussin a déjà peint  
tout cela, mais les carabiniers et les brigands n'exis-  
taient pas encore.

C'est un spectacle incomparable que ces montagnes  
vertes, jaunes, violâtres ou bleues, au-dessus des-  
quelles se dressent au loin les sommets couverts de neige  
des Apennins, et dont les flancs sont parsemés de fabri-  
ques pittoresques qui resplendissent d'une lumière étin-  
celante, comme si elles avaient été placées là exprès  
pour orner le tableau.

Nous ne fîmes que traverser Frosinone, en évitant  
d'avoir affaire au brigadier qui avait encore une escorte  
à nous offrir contre les brigands, et nous poussâmes  
obstinément notre voyage jusqu'à Ferentino.

Je dois dire que nous ne rencontrâmes sur la route  
que deux ou trois mendiants qui faisaient la sieste et qui  
ne bougèrent pas pour venir nous tendre la main. Nous  
mîmes cette solitude et cette absence complète de voya-  
geurs sur le compte de la chaleur, qui pourtant ne nous  
incommodait pas trop.

Charles V... aperçut le premier la petite ville de Fe-  
rentino, qu'on dit être le *Ferentinum* des Romains, et  
qui a conservé, avec une partie des fortifications du  
moyen-âge, la physionomie qu'elle avait pendant les  
guerres des Guelfes et des Gibelins.

Il me la montra du doigt, cachée derrière ses vieux  
remparts et dominant une hauteur assez escarpée, qu'il  
fallait gravir entre des bois de figuiers et de chênes verts,  
avant d'arriver à une porte monumentale qui sert d'en-

trée à la ville.

Charles avait jeté un cri d'artiste et s'était emparé de  
son album. On voyait descendre et remonter les fem-  
mes de la ville portant sur leur tête de grands vases de  
cuivre aux formes les plus élégantes, et allant chercher  
de l'eau à la fontaine publique, qui jaillissait du rocher  
dans un bas-in entouré de lentisque et d'épicéas, à mi-  
côte de la colline que couronnait Ferentino.

Cette procession de femmes, vêtues d'étoffes de laine  
aux couleurs éclatantes, avait quelque chose de biblique  
et de solennel qui rappelait une scène de la vie patriar-  
cale.

Nous nous approchâmes de cette fontaine, et nous mî-  
mes pied à terre pour contempler de plus près les nym-  
phes villageoises qui venaient y puiser de l'eau avec leurs  
amphores antiques.

Charles me laissa le soin de leur adresser la parole : il  
se mit aussitôt en devoir d'esquisser cette scène char-  
mante, le site agreste, les personnages qui l'animaient,  
ces grandes et belles jeunes filles aux traits si nobles et si  
gracieux, à la physionomie si expressive, à la tournure  
si fière, à la démarche presque divine.

Elles nous regardaient avec curiosité, riant et parlant  
entre elles à voix basse, rougissant quelquefois et se ten-  
nant en quelque sorte sur la défensive, comme si nous  
étions des ennemis.

— Vous êtes de Ferentino, dis-je à l'une d'elles, qui  
paraissait moins farouche que les autres, et qui nous ob-  
servait avec plus de gravité.

Hong-Kong, il paraîtrait que l'armée impériale serait presque désorganisée et souvent prête à se révolter ou à se débander, faute de solde.

Ce qui est le plus singulier, c'est que les relations entre Européens et Chinois, complètement interrompues à Canton, se maintiennent dans les autres ports. A Shanghai, à Ning-Po, à Amoy, à Fou-Tchow-Fou, les maisons européennes se livrent paisiblement aux opérations de leur négoce, et les meilleurs rapports existent entre les consuls et les mandarins. Il est cependant certain que, depuis le bombardement partiel des faubourgs de Canton par l'escadre de l'amiral Seymour, le cabinet de Pékin a eu le temps d'envoyer sur tous les points de la côte des instructions pour arrêter tout commerce avec les Anglais. Si cette mesure n'a pas été prise, on peut en inférer que le gouvernement chinois désirerait traiter comme une affaire purement locale l'incident survenu à Canton, et que, peu confiant dans les bravades que le mandarin Yeh accumule dans ses proclamations, il redoute de provoquer une guerre générale. Le moment approche où il faudra bien qu'il s'explique nettement. La population européenne, dans les ports de Chine, tout en déplorant les pertes que le commerce éprouvera à la reprise des hostilités, et unanime pour appuyer la politique la plus énergique; elle désire que tous les points en litige soient définitivement réglés et que l'on obtienne, même au prix de lourds sacrifices dans le présent, l'ouverture du marché chinois.

Les renseignements que l'on a reçus de l'intérieur du Céleste-Empire indiquent que les rebelles profitent de la désorganisation du pays et des embarras du gouvernement vis-à-vis des étrangers pour se répandre dans de nouveaux districts, où ils interceptent les communications. On s'attend, dans les ports, à une forte hausse sur le prix des thés et des soies; les produits de la riche province du Kiang-si ne pouvant arriver que très-difficilement sur le littoral. Les populations chinoises se trouvent, en outre, menacées d'une crise de subsistances; le prix du riz est très-élevé; le numéraire est très-rare, de telle sorte que les marchandises étrangères se vendront mal à l'intérieur. En un mot, tout annonce une violente crise, qui aura malheureusement son contre-coup sur les places de l'Angleterre et des Etats-Unis, dont les relations commerciales avec la Chine avaient pris, depuis quelques années, un si grand développement.

Par suite d'une mesure à laquelle le gouvernement chinois n'est sans doute pas étranger, mais qu'il n'a pas voulu prendre directement, les caisses d'opium, introduites à Shanghai, auront à payer une taxe assez élevée qui, d'après les calculs les plus modérés, peut produire près de 4 millions de francs par année.

Ce revenu sera perçu par un syndicat de marchands et versé dans la caisse de l'armée pour être appliqué à la solde des troupes. En s'abstenant de prescrire officiellement des dispositions pour la perception de cet impôt, le gouvernement de Pékin a eu en vue de ne point légaliser encore le trafic de l'opium; mais, par le fait, on peut dire que l'ancienne prohibition a cessé d'exister. Cet incident a donc pour le commerce anglais en Chine

une importance que les journaux de Shanghai et de Hong-Kong n'ont pas manqué de signaler.

Les exportations du thé pour l'Angleterre ont été, du 1<sup>er</sup> juillet 1856 au 15 août 1857, de 56 millions de livres. Pendant la période correspondante de la précédente campagne, l'exportation s'était élevée à 76 millions. Il y a donc, pour l'exercice courant, une forte diminution.

Le journal officiel de Hong-Kong a publié le recensement de la population en 1856. On comptait dans la colonie 71,730 habitants, dont 840 Européens ou Américains, et environ 69,000 Chinois. On suppose que, depuis l'origine des troubles de Canton, cinq mille Chinois environ, effrayés par les menaces des mandarins, ou rappelés dans leurs provinces par leurs affaires, ont quitté Hong-Kong.

A la date du 25 avril, le contre-amiral Guérin, à bord de la frégate *la Virginie*, se trouvait à Macao. — L. Boniface. (Constitutionnel.)

**RUSSIE** — Le dernier numéro de l'*Invalide russe* contient un Mémoire sur les guerres que la Russie a soutenues à différentes époques contre la Turquie dans la vallée du bas Danube. On s'est étonné à Saint-Petersbourg de cette publication, quand on a su que l'auteur du Mémoire avait occupé un poste élevé dans l'armée. Son travail n'était point destiné à la publicité, et comme il contient des faits et des particularités qui sont bien loin d'être favorables à la Russie, on s'explique difficilement son insertion dans un journal.

L'auteur du mémoire recherche les causes de la grande mortalité qui a toujours ravagé les armées russes dans les Principautés danubiennes et en Bulgarie et de l'insignifiance des résultats obtenus par ces guerres comparativement aux sacrifices qu'elles ont exigés. Il attribue la mortalité au climat et à l'absence d'une nourriture acide, à laquelle les Russes sont habitués, et surtout à l'insuffisance des hôpitaux et au manque de soins pour les malades, ainsi qu'à la mauvaise nourriture des troupes, provenant des abus et de l'infidélité des personnes chargées de l'administration militaire, et il entre dans des détails sur les malheureux résultats de la campagne contre la Turquie, commencée en 1806, et qui fut terminée par la paix du Bukarest conclue le 6 mai 1812, afin de pouvoir opposer à l'invasion française l'armée qui y était occupée. « Cette guerre de six ans, dit l'auteur, a été, malgré l'immensité des sacrifices qu'elle a coûtés, très-désavantageuse; à la fin de chaque campagne, on a dû envoyer de nouvelles troupes, ainsi que des munitions et des vivres, sans pouvoir arriver cependant à aucun succès qui pût permettre de la finir glorieusement. »

La campagne de 1809 a donné surtout à réfléchir; la Russie avait sur le Danube, au commencement de cette année, une armée de 90,000 hommes; à la fin de l'année, la diminution en hommes était énorme, tant en tués que morts de maladies. En 1810 le gouvernement fit encore de grands sacrifices par de nouveaux envois de troupes et de vivres, et bien que l'armée du grand visir fût comparativement insignifiante, cette supériorité de forces n'a conduit à aucun succès. « D'après le *Journal* de cette campagne,

ajoute l'auteur, l'armée russe sur le Danube, dans la seule année 1810, a eu 34,422 hommes mis hors de combat, dont 12,934 sont morts dans les hôpitaux; 7,000 ont succombé dans les régiments et en se rendant dans les hôpitaux; 4,811 ont été tués; 9,527 blessés, et 150 faits prisonniers.

Quant à l'immensité des frais que cette guerre a occasionés, l'auteur les attribue à la mauvaise administration; le pays conquis, malgré sa fertilité, ne pouvait suffire à l'entretien de l'armée, et l'on était forcé de faire venir les vivres de Russie à grands frais. Cependant, le pays, qui n'avait presque en rien contribué à l'entretien de l'armée, a été ruiné par des malversations et des abus. Les déprédations commises dans la petite Valachie et en Bulgarie pendant la guerre terminée en 1812, non-seulement n'ont permis d'en tirer aucun profit pour les soldats en campagne, mais elles ont même contribué beaucoup à l'insuccès de la guerre, les habitants, réduits au désespoir, s'étant insurgés contre leurs corréligionnaires.

L'auteur termine par des conseils, afin d'éviter à l'avenir les maux signalés dans son mémoire.

« Ces conseils, dit l'*Invalide russe*, ont produit peu d'effet, car la campagne des Russes en Turquie de 1828 et 29, et même la dernière guerre d'Orient, ont vu reparaître à peu près les mêmes maux; aussi est-ce sans doute cette dernière circonstance qui a motivé la publication d'un mémoire qui pourra servir de leçon à l'avenir. » (Constitutionnel.)

#### FAITS DIVERS.

On lit dans le *Messageur de la Manche* :

« Un gisement de fer, d'une grande richesse, a été découvert dans le petit port de Diélette, voisin de Cherbourg. C'est, dit-on, un minéral analogue aux meilleures qualités de Suède; d'autres gisements ont été également trouvés ou constatés aux portes mêmes de Cherbourg et dans beaucoup d'autres parties de son arrondissement. »

— S. M. le roi de Bavière, aussitôt après son arrivée à Strasbourg, a visité la cathédrale éclairée par quelques flambeaux. Le roi est revenu ensuite à l'*Hôtel de Paris*, où il a invité à sa table les autorités civiles et militaires de Strasbourg qui l'avaient reçu à son arrivée. Après le repas, vers dix heures et demie du soir, le roi est allé visiter le tombeau du maréchal de Saxe à l'église de Saint-Thomas. — Le roi a passé la nuit à l'*Hôtel de Paris*, et il est parti le lendemain pour Munich.

On sait que le roi Louis de Bavière, père du roi Maximilien, est né à Strasbourg à l'hôtel de Deux-Ponts, rue Brûlée, où est établi en ce moment le quartier-général de la division. Le roi Louis était fils du prince Max de Deux-Ponts, colonel du régiment d'Alsace; il naquit dans cet hôtel le 14 septembre 1786. Il fut baptisé à Saint-Pierre-le-Jeune, et eut pour parrains le roi Louis XVI, représenté par le marquis de Lasalle, commandant militaire de l'Alsace, et le prince Charles-Auguste, duc de Deux-Ponts; ses maraines furent Louis Landgrave, douairière de Hesse-Darmstadt, et Elisabeth-Auguste, électrice palatine de Soultzbach.

— Et vous, répliqua-t-elle en nous interrogeant d'un regard scrutateur et perçant, ne seriez-vous pas des seigneurs anglais qu'on attend ici?

— Nous ne ressemblons pas trop, cependant à des lords en voyage, repris-je en me tournant vers Charles, qui était trop occupé à crayonner pour me répondre. Mais peu importe! continuai-je en m'adressant à la jolie questionneuse, nous ne sommes pas Anglais, et, par conséquent, personne ne nous attend chez vous, ma chère. Nous arrivons de Rome, où nous avons notre résidence, quoique nous ne soyons pas Romains.

— Et que venez-vous faire à Ferentino, demanda-t-elle avec défiance; n'êtes-vous pas des hommes de police déguisés?

— Fi donc! m'écriai-je peu flatté du compliment: les gens de police sont sans doute de très-honnêtes gens, mais nous ne sommes rien que des artistes ou des savants, comme vous voyez. Quant à ce que nous venons faire ici, la belle fille, il s'agit seulement de médailles d'or...

— Ah! je sais, interrompit-elle avec pétulance. Vous êtes ces seigneurs anglais, ou du moins vous venez de leur part?

Avant que j'eusse le temps de lui répondre et de récuser encore une fois la qualité d'Anglais qu'on s'obstinait à nous donner, la capricieuse *Ragazza* s'était enfuie, non pas comme la Galathée de Virgile, avec le désir de se laisser voir en se cachant derrière les saules.

Cette fuite soudaine m'étonna et me contraria, car je n'étais pas plus avancé sur le chapitre de mes médailles.

Je me rappelai, en effet, qu'un riche lord anglais, qui habitait Rome, et qui y faisait la chasse aux antiquités en tout genre, avait reçu le premier la nouvelle de la découverte des médailles d'or de Ferentino.

— Petite! dis-je à la fillette qui s'était arrêtée devant nous, sa cruche sur la tête, et qui nous examinait d'un œil fin et malicieux, n'as-tu pas ouï parler des médailles d'or qu'on a trouvées aux environs, dans une vigne, je crois?

Elle ne répondit pas; mais, par un clignement d'yeux, elle sembla m'indiquer qu'elle avait eu connaissance de cette découverte de médailles.

— Ces médailles sont-elles nombreuses, lui demandai-je avec une émotion qui gagnait déjà mon cœur de numismate.

Elle ne répondit pas et resta immobile, les yeux fixes.

— Sont-elles consulaires ou impériales, du haut ou du bas Empire?

L'enfant ne répondit pas davantage.

— Bon, s'écria Charles en éclatant de rire, il faut l'interroger maintenant sur le revers et sur la légende de chaque médaille. Ces diables d'antiquaires ne doutent de rien!

— Je gagerais qu'elles sont consulaires, repartis-je sans prendre garde aux plaisanteries de mon compagnon. Sous les empereurs *Ferentinum* n'avait déjà plus d'importance, tandis que c'était une des plus fortes cités de la Campanie sous les consuls. Elle avait appartenu aux Herniques, ces implacables adversaires des Romains.

— Tite-Live, livre IX, chapitre XLIII, objecta le peintre.

— Et *infra*, livre I, chapitre L, ajoutai-je doctoralement, charmé de pouvoir répondre à une citation de texte latin par une autre citation que j'avais retenue, comme Charles, de notre dernière lecture.

— C'est ce qui prouve que votre fille est muette, dit-il gaiement; mais Molière ne nous apprend pas si les médailles sont consulaires...

— Veux-tu me conduire chez celui qui a les médailles? demandai-je à l'enfant qui était toujours là, chargée de sa cruche pleine.

La petite fille répondit par un signe affirmatif, et se mit en marche sur-le-champ, d'un pas lesté et bondissant.

— Holà! petite, lui criai-je, il y a des *baiocchi* pour toi; mais, si tu cours si vite, ils ne te rattraperont jamais.

Elle modéra sa course, et elle fit mine de m'attendre à la descente d'un chemin creux.

— Allez à vos médailles, mon ami, et laissez-moi à mes croquis, me dit Charles: je reste là en vous attendant avec les chevaux, que je ferai boire.

— Il ne me faudra pas longtemps pour voir ces médailles, répondis-je, et pour faire mon choix si elles en valent la peine; les consulaires d'or sont bien rares, et je tâcherai de les acheter toutes.

— En cas que vous n'avez point assez d'argent, souvenez-vous que j'ai 200 piastres à votre service dans ma valise.

— La découverte récente, faite par un navire de guerre français, d'un cimetière catholique abandonné depuis plus d'un demi-siècle sur un point isolé de la baie de Canton, est pour le *Moniteur de la Flotte* l'occasion de rappeler un souvenir intéressant. Une tombe a surtout appelé l'attention; c'était celle de M<sup>lle</sup> Elisabeth Vauquelin, morte à Canton le 2 mai 1779, à l'âge de dix-sept ans.

M<sup>lle</sup> Vauquelin, était fille de Pierre Vauquelin, qui fut le premier consul que la France ait eu à Canton. Sa nomination remonte à 1777, et elle se rattache à un fait historique trop peu connu. Jean Vauquelin, après s'être distingué d'une manière toute particulière en défendant la Louisiane, et, plus tard, la ville de Québec, fut, par suite d'intrigues ténébreuses, disgracié et mis en prison. Malgré ses réclamations et celles de sa famille, il mourut en 1763 sans avoir pu obtenir d'être jugé. Il laissa en mourant un fils; Pierre Vauquelin, qui se livra de bonne heure à l'étude de l'histoire et de la géographie et qui se fit remarquer par un Mémoire sur la géographie de l'Afrique, couronné en 1771 par l'Académie de Lyon. Ce jeune savant, vivement recommandé par un brave marin qui avait connu sa famille, le marquis de Vandreuil, fut admis en 1774, par Turgot, dans les bureaux du ministère de la marine, où il s'occupa de la rédaction d'un Mémoire pour réhabiliter la vie et les travaux de son père. Une circonstance toute fortuite vint assurer le succès de ses pieuses démarches.

En 1775, la reine Marie-Antoinette assista à la première communion des jeunes filles de la commune de Meudon, et, après la cérémonie, l'une d'entre elles, désignée par ses compagnes, lui présenta un magnifique bouquet de roses blanches et lui récita un compliment rédigé d'avance, pour la remercier de l'honneur qu'elle daignait faire au pays. La jeune fille chargée de cette démarche était M<sup>lle</sup> Elisabeth Vauquelin, alors âgée de treize ans et qui habitait l'été chez une de ses tantes, à Meudon. Elle plut beaucoup à la reine, qui, après l'avoir embrassée, lui demanda ce qu'elle pouvait faire pour elle. La jeune fille, sans se déconcerter et les larmes aux yeux, lui répondit: « J'ose demander à Votre Majesté qu'elle fasse rendre justice à la mémoire de mon grand-père. »

Le noble cœur de la reine fut touché de cette réponse. Elle embrassa de nouveau M<sup>lle</sup> Vauquelin et lui promit de s'occuper de sa demande. Elle tint parole. Le jour même elle parla au roi de ce qui venait de se passer. Le roi Louis XVI, toujours bon et juste, ordonna à M. de Sartines, alors ministre de la marine, de faire une enquête sur Jean Vauquelin et de lui en faire connaître le résultat.

Cette enquête eut lieu immédiatement. Parmi les témoins entendus se trouvent Lapeyrouse, le marquis de Vandreuil et les membres de la famille du marquis de Montcalm, le héros du Canada. Elle fut complètement favorable à la mémoire de Vauquelin. Elle établit les glorieux services qu'il avait rendus à la marine et à la France, et l'injustice des accusations dont, vers la fin de sa vie, il avait été l'objet.

Le roi Louis XVI se fit présenter son fils, et, lui annonçant ce résultat, lui dit qu'il se souviendrait des services de son père. Vauquelin lui remit un

exemplaire de son Mémoire sur la géographie de l'Afrique. Quelques mois après, le roi lui confia une mission très-difficile au Maroc, et il s'en acquitta de la manière la plus satisfaisante; en 1777, ayant résolu d'ouvrir des relations suivies avec l'extrême Orient, le roi le nomma son consul en Chine. M. Vauquelin obtint un *exequatur* de l'empereur Kien-Long lui-même, qui régnait alors. Ce fait depuis ne s'est jamais reproduit. M. Vauquelin a rendu de très-grands services et laissé de très-bons souvenirs en Chine; c'est peu de temps après son arrivée qu'il eut le malheur de perdre sa fille unique.

— Nous avons déjà annoncé que les bustes des généraux tués en Crimée allaient être exécutés en marbre et placés dans les galeries de Versailles. Voici les artistes auxquels sont confiés ces travaux. C'est M. Dantan aîné qui est chargé de celui du général Perrin-Jonquières; M. Dantan jeune, de celui du général de Marolles; M. Jalley, de celui du duc d'Elchingen; M. Nanteuil, de celui du général Carburcia; M. Sornet, de celui du général Brunet; M. Oliva, de celui du général Bizot; M. Frison, de celui du général Breton; M. Lévêque, de celui du général Saint-Pol; M. Vauréal, de celui du général Péqueux de Lavarande; M. Meusnier, de celui du général de Pontevès; M. Nogent, de celui du général Mayran.

— Les astronomes n'ont pas cessé, depuis quelque temps, d'explorer les régions célestes avec leurs télescopes, à la recherche de la comète qu'un prophète allemand a annoncé devoir heurter notre globe le 13 ou le 14 de ce mois. Jusqu'ici l'on n'a absolument rien découvert.

— Le *Bulletin des Lois* et le *Moniteur* publient aujourd'hui la loi portant prorogation du privilège de la Banque de France.

On regarde comme certains quelques changements dans la haute administration de la Banque. M. de Germiny, gouverneur du Crédit foncier, remplacerait M. d'Argout comme gouverneur de la Banque. Il est probable que ces mutations suivront de près la publication de la loi.

— On lit dans le *Mechanic's Magazine*:

« Le vicomte Carlingford, de Swift's Head Kilkenny, a pris un brevet pour une machine aérienne avec laquelle il pense obtenir de grands résultats. L'aérostat (ou chariot aérien) a la forme d'un bateau extrêmement léger, ayant une roue en avant et deux roues en arrière; il y a deux ailes légèrement concaves, fixées à sa partie latérale; il est également pourvu d'une queue qui peut être élevée ou abaissée à volonté, et qui sert, soit à lever, soit à abaisser l'aérostat. »

— Le cabinet de consultations du docteur JOZAN, ci-devant 33, rue Jacob, est transféré 182, rue de Rivoli, près des Tuileries. Traité pratique sur les maladies des voies génito-urinaires, à l'usage des gens du monde, 6<sup>e</sup> édition, 800 pages, 257 figures anatomiques. 5 fr. et 6 fr. par la poste.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE LOUEST.

Le chemin de fer de Poitiers à Rochefort et à la

Rochelle, dont l'ouverture avait été pour ainsi dire officiellement fixée aux premiers jours de juillet, sera livrée, à ce qu'on assure dans le courant du mois d'août seulement.

Les lignes de la Rochelle et Rochefort, quel que soit le degré d'avancement des travaux sur l'une et l'autre de ces voies, seront inaugurées à la même époque. (Maine-et-Loire.)

M. Ferdinand Favre, maire de Nantes, est élevé à la dignité de sénateur. (Idem.)

#### AVIS.

##### COMMUNE DE BRAIN-SUR-ALLONNES.

Chemin de grande communication, n° 35, traverse du bourg de Brain.

Le Maire de la commune de Brain-sur-Allonnes donne avis que le plan parcellaire des terrains à céder à ladite commune par M. Viel-Lamare, propriétaire à Brain-sur-Allonnes, et ses enfants pour le redressement du chemin de grande communication n° 35, dans la traverse du bourg de Brain, suivant la direction fixée par l'arrêté de M. le Préfet de Maine-et-Loire, en date du 15 mai 1857, est déposé à la mairie, où il restera pendant huit jours, afin que chacun puisse en prendre connaissance. (Loi du 3 mai 1841, art. 4, 5 et 6.)

A la mairie de Brain-sur-Allonnes, le 10 juin 1857.

Le Maire,

SEGRIS.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. CODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Le *Moniteur* publie des nominations à la dignité de Sénateurs.

Il publie également la nomination de M. le comte de Germiny comme gouverneur de la Banque et celle de M. d'Argout comme gouverneur honoraire de cet établissement.

Londres, 11 juin. — Le général Walker a capitulé et la ville Rivas a été occupée par les troupes alliées qui combattaient contre ce général.

Walker au départ du courrier se trouvait déjà à la Nouvelle-Orléans.

Berne, 11 juin. — Le Conseil national a ratifié à l'unanimité le traité concernant Neuchâtel. Demain, le Conseil des Etats se réunira, c'est par la séance de ce corps que la session extraordinaire sera terminée. — Havas.

#### BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 4 au 11 juin.

Au moment où nous écrivons, le bilan de la Banque de France n'est pas encore publié. Mais tous les renseignements qui ont transpiré dans le public au sujet de ce document, s'accordent à présenter l'encaisse comme ayant éprouvé une augmentation de 30 millions au moins depuis un mois. Ce fait significatif, que personne ne met en doute, et qui sera peut-être l'occasion d'une diminution

— Chut ! gardez qu'on ne vous entende !..... Les brigands, par bonheur, ne comprennent pas le français. Mais est-il prudent que je vous laisse seul en pleine campagne ?

— A deux portées de fusil de la ville ; j'imagine que les brigands ne sont pas maîtres de Ferentino et que nous avons là un bon poste de carabiniers. Mon Dieu ! qu'on est bien ici pour dessiner et pour peindre avec de pareils modèles sous les yeux !

— Charles, soyez sage, dessinez, mais ne touchez pas à vos modèles !

— Il serait pourtant fort utile, au point de vue de l'art, d'emporter à Rome un modèle de Ferentino !

— Ah ! mon ami, il est moins dangereux d'emporter avec nous quelques médailles ; je viens tout-à-l'heure chargé de butin. Dieu fasse que ce soient des consulaires d'or !

Je rejoignis, hâtant le pas, la petite Ferentina, qui se remit à bondir devant moi, en descendant un sentier pierreux, qu'elle effleurait à peine de ses pieds nus ; je marchais avec difficulté sur des cailloux roulants qui m'empêchaient d'oublier le chemin. J'eus le bonheur de ne faire que des faux pas.

Le sentier où j'étais engagé s'enfonçait dans l'ombre d'un bois épais, qui pouvait être le reste de ce bois sacré où les Herniques adoraient leur déesse patronymique, la menaçante et terrible Ferentina.

L'enfant qui me servait de guide appela d'une voix claire et vibrante Lucia ! en se précipitant dans l'inté-

rieur d'une habitation où elle disparut.

Cette habitation était une maison de pierre blanche, à demi-cachée dans une haie d'épines entremêlées de lauriers-roses et de genévriers. Deux étroites fenêtres regardaient le sentier ; la porte s'ouvrait sur un jardin en friche, où croissait naturellement des géraniums et des cactus, dont les fleurs luxuriantes se multipliaient à l'envi dans un fourré de verdure.

Une treille impénétrable aux rayons du soleil s'étendait en portique tout émaillé de grappes de raisin devant l'entrée de la maison.

La porte était ouverte, personne n'avait paru, et aucun bruit de pas n'annonçait que quelqu'un dût paraître.

Je me hasardai à pénétrer dans le logis, et j'arrivai, presque à tâtons, jusqu'au milieu d'une chambre du rez-de-chaussée où j'entendis le murmure d'une respiration entrecoupée, auquel se mêlaient des sanglots et des gémissements.

Après quelques instants, mes yeux s'accoutumèrent à la demi-obscurité qui régnait dans cette chambre et purent distinguer les objets qui m'environnaient.

Sur un misérable grabat, gisait une vieille femme qui semblait privée de sentiment ; ses yeux étaient fermés, sa bouche béante, son teint pâle et livide.

Près du lit était agenouillée une jeune fille portant le costume des paysannes de la campagne de Rome ; elle ne priait plus, elle pleurait et gémissait.

Je demeurai d'abord immobile et muet en face de ce

spectacle de douleur qui s'expliquait de lui-même à première vue.

C'était une mère agonisante, c'était une fille au désespoir. Je n'eus pas le courage de penser à mes médailles. Mais je me souvins que j'étais un peu médecin, que j'avais du moins étudié la médecine, et que je la pratiquais quelquefois pour mon propre usage, sans garantie de la Faculté.

Je m'approchai de la malade, et je lui pris la main, qui était froide et inerte.

Le battement faible et comprimé du pouls m'apprit que cette femme se trouvait sous l'influence d'une congestion cérébrale. D'autres symptômes, non moins certains, concoururent à me faire supposer qu'elle avait été frappée d'apoplexie depuis une heure ou deux.

Mais elle n'avait pas été secourue ; elle restait abandonnée sans recevoir les soins qui étaient urgents ; elle devait donc mourir, si le hasard ne m'eût pas amené pour lui venir en aide.

Je ne balançai pas à remplir les devoirs d'un médecin ; sans demander qu'on m'y autorisât, j'enlevai les couvertures qui étouffaient la moribonde ; je détachai tous les cordons et toutes les agrafes qui pouvaient gêner le jeu de la respiration ; je frictionnai avec la paume de la main les membres inférieurs qui étaient déjà glacés ; j'ouvris la fenêtre pour que l'air arrivât du dehors dans cette chambre où régnait une atmosphère lourde et nauséabonde.

(La suite au prochain numéro.)

du taux de l'escompte, est de nature à agir fortement sur l'esprit des acheteurs, qui n'attendent qu'une occasion pour stimuler leur courage. Déjà depuis la liquidation, des dispositions plus favorables se manifestent, des symptômes meilleurs se déclarent. On peut dire que la baisse n'existe qu'à la surface, et qu'elle est le résultat d'une position de place et de manœuvres d'un groupe peu important de spéculateurs, plutôt qu'elle n'exprime l'état réel de l'opinion.

A la suite de la liquidation, une reprise assez vive s'est produite sur le marché de la rente, favorisée encore par le détachement prochain du coupon. Mais une fois l'événement accompli, le mouvement ascensionnel s'est subitement arrêté, et les deux premiers jours de cette semaine ont été signalés par un affaissement général. La spéculation à la baisse a déployé les plus grands efforts pour battre en brèche la hausse naissante. Sous le feu soutenu des ventes fermes et des ventes à prime, la rente 3 0/0 a rétrogradé jusqu'à 67 50, cours qui correspond, avec le coupon, à celui de 69 fr.

Mais les nouvelles favorables qui viennent de se répandre au sujet de la Banque de France, la nomination prochaine d'un nouveau gouverneur que l'on assure devoir être M. de Germiny, la probabilité d'une entente

entre les Banques d'Angleterre et de France, pour réduire simultanément le taux de l'escompte dans les deux pays, ont ramené les acheteurs et déterminé une reprise qui, si l'événement répond à la prévision générale, ne s'en tiendra pas là. Le cours de 68 fr. a été reconquis, et le coupon pourrait l'être bientôt.

La baisse des chemins s'est arrêtée avec celle de la rente, qui a repris sa valeur et sa fonction de valeur régulatrice du marché. Aucune cause particulière n'a fait démeriter ces effets de la faveur que leur accordaient naguère les capitalistes. Leur revenu s'accroît à mesure que leurs prix diminuent, et le moment est venu où ils nous semblent acculés à l'extrême limite de la baisse.

On n'en saurait dire autant du Crédit Mobilier, valeur essentiellement mobile, et plus que toute autre sensible aux influences de la spéculation. En ce moment cette valeur est sous le coup d'une baisse sérieuse.

Le marché industriel est assez actif ces jours-ci. La Caisse générale des Chemins de fer, injustement dépréciée pendant quelques jours, s'est relevée à 440 et 450 fr. Les Chemins Romains jouissent encore d'une prime de 66.25 au-dessus du pair.

La Caisse d'Escompte Prost est ferme à 480 fr. Le Crédit Espagnol Prost est demandé à 487.75. La Caisse Cen-

trale de l'Industrie se maintient de 155 à 160 fr.

Les actions de la Compagnie Marbrière du Maine sont toujours très-bien classées, et les demandes ne trouvent pas facilement de contre-partie. Il en est de même des actions de la Compagnie centrale du Gaz, affaire excellente et qui offre toute sécurité.

On recherche à 110 et 112 fr. les actions du Colocirium qui ont rapporté, comme on sait, l'année dernière 17 0/0. La souscription aux actions du chemin de Nassau a été ouverte avec beaucoup d'empressement, et obtient un succès justifié par les avantages qu'elle offre aux actionnaires.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

BOURSE DU 11 JUIN

5 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 67 90.  
4 1/2 p. 0/0 hausse 20 cent. — Ferme à 92

BOURSE DU 12 JUIN.

5 p. 0/0 hausse 80 cent. — Fermé à 68 40.  
4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Ferme à 91 90.

P. GODET, propriétaire-gérant

## A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ,

1° Une jolie PETITE MAISON de campagne, située proche le bourg de Saint-Martin-de-la-Place, avec jardin et ouche y attenant, parfaitement affiliés d'arbres fruitiers en plein rapport. Le tout d'une contenance de 22 ares, joignant au midi la levée de la Loire.

2° Un MORCEAU DE TERRE, situé dite commune de Saint-Martin-de-la-Place, au lieu dit la Boire-Lambault, joignant le chemin de la Grubdière au bourg de Saint-Martin, contenant 60 ares 50 centiares.

3° Et la moitié indivise d'un autre morceau de terre, au même lieu, contenant 22 ares, joignant au nord l'article ci-dessus.

S'adresser pour traiter et avoir des renseignements, soit à M. CARET, charcutier à Saumur, soit à M. DUTERME, notaire audit Saumur. (333)

## A LOUER

Une PETITE MAISON bourgeoise, située au carrefour du Chapeau, commune de Saint-Lambert-des-Levées, consistant en deux chambres basses, deux chambres hautes, greniers, écurie, cave, parterre et jardin potager.

S'adresser à M. LEROUX, notaire à Saumur. (334)

## A VENDRE PAR ADJUDICATION.

En l'étude de M. DUTERME, notaire à Saumur,

Le dimanche 14 juin 1857, à midi,

1° Un beau clos de Terre et Vigne,

Avec petite maison nouvellement restaurée, hangar, écurie, pompe et bassin, entouré de murs, situé au Pont-Fouchard, lieu dit : le bas du Bois-Brard, commune de Saint-Hilaire-Saint-Forent, contenant 1 hectare 64 ares 80 centiares, joignant d'un côté madame Grandmaison, d'autre côté le chemin de Saint-Florent.

Mise à prix, outre cinq centimes par franc. 15,000 fr.

2° Et une Cave,

Située à Saumur, montée de Récollets, joignant M. Leroy, avec communauté à un puits.

Mise à prix, outre cinq centimes par franc. 500 fr.

Il sera donné des facilités pour le paiement des prix.

Une seule enchère suffira pour faire prononcer l'adjudication.

On pourra traiter avant le jour fixé pour l'adjudication.

S'adresser à M. POUZET, clerc de M. LABICHE avoué, et mandataire de M. Alexandre MÉE;

ou à M. DUTERME, notaire à Saumur. (323)

Etude de M. DUTERME, notaire, et COULBAULT, avoué à Saumur.

## A VENDRE

Par adjudication,

En l'étude et par le ministère de M. DUTERME, notaire à Saumur,

Le dimanche 14 juin 1857, à midi, sur baisse de mises à prix.

1° Une grande et belle MAISON, située à Saumur, rue du Portail-Louis, susceptible d'un revenu de plus de deux mille francs, sur la mise à prix réduite, de dix mille fr., ci. 10,000 fr.

2° Un TERRAIN propre à bâtir, actuellement en pré, d'une contenance de quatorze ares, situé à Saumur, rue de Bordeaux, sur laquelle il a une façade d'environ quarante mètres, joignant au nord Girard et au midi Herbault, sur la mise à prix réduite, de quinze cents francs, ci. 1,500 fr.

Ces immeubles dépendent de la succession de M. V. Morin-Guillemé.

S'adresser, pour les renseignements, à M. DUTERME, notaire, ou à M. COULBAULT, avoué à Saumur. (305)

## COULBAULT.

Etude de M. LEROUX notaire à Saumur.

## A VENDRE

### OU A LOUER DEUX MAISONS

Situées à Saumur, rue de Fenet, en face de la rue du Relais, appartenant à M. JAMET.

La première, dernièrement occupée par M. Marchand, consiste en salon de compagnie, salle à manger et cuisine, au rez-de-chaussée; quatre chambres à coucher et cabinet, au premier et au second étage; grenier, chambre et grenier au-dessus de la cuisine; remise, écurie, cour, caves, bûcher, servitudes, jardin en terrasse.

La seconde, actuellement occupée par M. Filloleau, consiste en salle à manger, petits bâtiment à la suite, et cuisine, au rez-de-chaussée; salon de compagnie et trois chambres au premier étage; mansardes et greniers; cour, remise, écurie, cave et servitudes.

S'adresser à M. JAMET, négociant à Saumur, et audit M. LEROUX. (312)

## A VENDRE

Présentement,

Un JARDIN, rue de la Reine-de-Sicile.

S'adresser à M. LE BLAYE. (147)

DÉPOT DE FOIN, 1<sup>re</sup> qualité, Chez GUYOMARD, à l'Etoile,

Près la Croix-Verte, à Saumur.

## A LOUER PRÉSENTEMENT,

Une boutique, arrière-boutique et salon; chambres au 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étage, rue de la Tonnelle, maison Sailland.

S'adresser à M. Cornilleau, charcutier, rue de la Tonnelle, même maison.

Etude de M. HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

## VENTE MOBILIERE

Pour cause de départ.

Le lundi 15 juin 1857, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M. Henri PLÉ, commissaire-priseur, chez M. BUZARD, aubergiste à Saumur, Au Bon-Laboureur, rue de la Comédie, à la vente publique aux enchères du mobilier garnissant ladite auberge.

Il sera vendu :

Sept lits, couettes, matelas, traversins, rideaux, couvertures, couvre-pieds, draps, serviettes, nappes, essuie-mains, armoires, commodes, glaces, tables, chaises, tabourets, batterie de cuisine, poêles et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. %.

Etude de M. LEROUX notaire à Saumur.

## A LOUER

UNE PETITE MAISON, appartenant à M. Jamet, située à Saumur quai de Limoges, ayant son entrée dans la rue du Relais, et dernièrement occupée par M. Perreau-Bazille.

S'adresser à M. JAMET, négociant à Saumur, ou audit M. LEROUX. (315)

## A LOUER

PRÉSENTEMENT,

Une MAISON, parquetée, avec cour et JARDIN, rue Saint-Lazare.

S'adresser à M. LEROY, à côté, ou à M. SERGÉ, rue d'Orléans. (452)

## COLLE BLANCHE LIQUIDE.

Cette Colle s'emploie à froid. Elle remplace avec avantage la colle de pâte, la colle forte, la colle à bouche, etc., etc. On peut s'en servir pour carton, porcelaine, verre, marbre, bois, fleurs, etc., etc.

Prix du flacon 50 cent.

Dépôt à Saumur, chez M. LECOT-TIER, relieur, rue du Petit-Maure, 12, et à Paris, chez M. GAUDIN, 6, rue Mezières, pour vente en gros.

## EXPOSITION UNIVERSELLE 1855

### CONSERVATEUR DENTAIRE

### EAU DE PHILIPPE

Cette Eau dentifrice hygiénique, approuvée par les Médecins et Dentistes, préserve des douleurs de dents, en arrête la carie, les nettoie; les blanchit, les conserve, fortifie les gencives, détruit la fétidité de l'haleine. Parfum délicieux. — Pharmacie PHILIPPE, rue Saint-Martin, 425, à Paris. (Déposé.)

Dépôt, à Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur-parf., rue d'Orléans.

## R. DE SAINTONGE, MALADIES SECRÈTES

SAVONULE DE BAUME DE COPAHU PUR. GÉRISON INFAILLIBLE RADICALE. Approuvée par la FACULTE de PARIS comme Supérieur à toutes CAPSULES ou INJECTIONS POUR LA GÉRISON PARFAITE en QUELQUES JOURS des ACCIDENTS les plus INYTERES VADE-MECUM du D<sup>r</sup> LEBEL. Prix: 2 fr. PRÉSERVATION, Lotion lustrale. Prix: 4 fr.

Dépôt: chez M. GAUTHIER, pharmacien à Saumur. (5)

## BOUTIQUE A LOUER,

Pour le 24 juin 1857, RUE ROYALE, N° 53.

S'adresser à M. MILLOCHEAU-MAFFRAY, à Saumur. (289)

## A LOUER

Une MAISON, sise à Saumur, quai de Limoges, avec ou sans un vaste magasin derrière, pouvant servir de remise et d'écurie.

S'adresser à M. POITVIN, qui l'habite, ou à M. COULBAULT, avoué.

## FONDS de Boutique de Revendeur

A CÉDER, ET MAISON GARNIE OU NON GARNIE,

A louer présentement,

Le tout situé, rue Saint-Nicolas, 72.

S'adresser à M. CHARTON, qui l'occupe, ou au bureau de pesage et mesurage publics. (264)

## DEUX MAISONS

A LOUER PRÉSENTEMENT

Ou pour la Saint-Jean.

L'une rue du Puits Neuf, l'autre rue de la Mairie.

S'adresser à M. JUHAULT, rue d'Orléans. (199)

## MAISON

A VENDRE OU A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

Avec cour, remise et jardin, située dans la Basse-Isle, occupée par M. Vaintras.

S'adresser à M. GRANRY, rue Royale.

## A VENDRE

Une CARRIOLE toute neuve.

S'adresser au bureau du journal.

## A LOUER

Une MAISON, rue des Payens, 3.

S'adresser à M. LECOY. (190)

## A LOUER

Saumur, P. GODET, imprimeur.